

DES INSTANCES PLURALISTES ET REPRÉSENTATIVES DE TOUS LES TERRITOIRES



Sébastien EUGÈNE
Maire de Château-Thierry (Aisne)

» L'APVF permet aux maires et à leurs équipes de partager les problématiques spécifiques aux petites villes, et d'apprendre des autres. Elle est aussi bien une formidable source d'informations dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe, qu'un porte-voix indispensable de nos communes auprès de l'État.



Luc CLÉMENTÉ
Maire de Schoelcher (Martinique)

» L'APVF est un formidable réseau de partage d'expérience et un véritable levier pour porter les spécificités et les demandes des petites villes au plus haut niveau de l'État. Tel a été le cas récemment avec le courrier que j'ai co-signé avec le président Christophe Bouillon pour interpellier les ministres de l'Outre-Mer, des Comptes publics et des Collectivités territoriales sur la situation budgétaire de nos collectivités suite à la crise sanitaire du Covid-19. Je me réjouis du professionnalisme des équipes de l'APVF, de leur accompagnement ainsi que de leur veille parlementaire très appréciable. Enfin, l'APVF, c'est une présence régulière dans les Outre-Mer avec les rencontres régionales organisées en Guadeloupe, en Martinique ; un rendez-vous que nous avons toujours plaisir à accueillir à Schoelcher.



Sonia BOREL
DGS de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

» Il est fondamental aujourd'hui d'appartenir à un réseau professionnel, de pouvoir échanger sur des problématiques communes. Nous venons de traverser une crise exceptionnelle et inédite qui a davantage exposé les DGS ; nous avons dû à cette occasion innover, expérimenter des dispositifs trouver des solutions à des situations particulières et jusqu'alors inconnues.

Le réseau des DGS de l'APVF nous a permis tout d'abord de partager cette expérience, mais aussi de trouver auprès des membres du réseau des éléments de réflexion, des supports et bien sûr de nous rassurer sur les démarches que nous avons pu entreprendre.



Christine BOST
Maire d'Eysines (Gironde)

» L'APVF est à la fois un réseau et un soutien. Parce qu'elle permet aux élus locaux de se rencontrer, elle favorise l'échange d'idées et d'expériences et l'émergence de propositions communes. L'APVF est également un soutien de par son dialogue permanent et de qualité avec les pouvoirs publics et parce qu'elle est source d'informations et d'expertises. Il est plus facile d'être écouté et de construire ensemble !

Présidents d'honneur

Martin MALVY

Ancien ministre

Olivier DUSSOPT

Ministre délégué

Pierre JARLIER

Maire honoraire de Saint-Flour

Président de l'APVF

Christophe BOUILLON

Maire de Barantin (76), ancien député de Seine-Maritime

Président délégué

Loïc HERVÉ

Sénateur de la Haute-Savoie, conseiller municipal de Marnaz (74)

Premier Vice-président

Antoine HOMÉ

Maire de Wittenheim (68)

Secrétaire générale

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Maire de Nogent-sur-Seine (10)

Secrétaire général adjoint

Françisque VIGOUROUX

Maire d'Igny (91)

Vice-présidents

Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire de Mitry-Mory (77)

Romain COLAS, Maire de Boussy-Saint-Antoine (91)

Anne GALLO, Maire de Saint-Avé (56)

Harold HUWART, Maire de Nogent-le-Rotrou (28)

Philippe LAURENT, Maire de Sceaux (92)

Pierre-Alain ROIRON, Maire de Langeais (37)

Igor SEMO, Maire de Saint-Maurice (94)

Nicolas SORET, Maire de Joigny (89)

Trésorier adjoint

Xavier NICOLAS

Maire de Senonches (28)

Membres

Pierre ASCHIERI, Maire de Mouans-Sartoux (06)

Christine BOST, Maire d'Eysines (33)

Jean-Pierre BOUQUET, Maire de Vitry-le-François (51)

Christophe CHAILLOU, Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45), Président d'Orléans Métropole

Fanny CHAPPE, Maire de Paimpol (22)

Vincent CHAUVET, Maire d'Autun (71)

Hervé CHERUBINI,

Maire de Saint-Rémy-de-Provence (13)

Luc CLÉMENTÉ, Maire de Schoelcher (972)

Bastien CORITON, Maire de Rives-en-Seine (76)

Benjamin DUMORTIER, Maire de Cysoing (59)

Sébastien EUGÈNE, Maire de Château-Thierry (02)

Eric HOULLEY, Maire de Lure (70)

Nicolas JANDER, Maire d'Altkirch (68)

Pierre JOUVET, Maire de Saint-Vallier (26)

André LAIGNEL, Maire d'Issoudun (36)

Sylvain LAVAL, Maire de Saint-Martin-Le-Vinoux (38)

Christophe LUBAC,

Maire de Ramonville-Saint-Agne (31)

Hervé MARITON, Maire de Crest (26)

Vincent MORETTE, Maire de Montlouis-sur-Loire (37)

Jean-Michel MORER, Maire de Trilport (77)

Frédéric MORTIER, Maire de Longué-Jumelles (49)

Simon PLENET, Maire d'Annonay (07)

Laurence PORTE, Maire de Montbard (21)

Camille POUPONNEAU, Maire de Pibrac (31)

Hervé PRONONCE, Maire de Cendres (63)

Stéphane ROSSIGNOL, Maire de la Grande-Motte (34)

Christophe ROUILLON, Maire de Coulaines (72)

Frédéric SAUSSET, Maire de Tourmon-sur-Rhône (07)

Wilfried SCHWARTZ, Maire de La Riche (37),

Président de Tours Métropole

Antoine VERMOREL-MARQUES,

Maire-adjoint de Renaison (42)

Anthony ZILIO, Maire de Bollène (84)

Collège des parlementaires

Thierry COZIC, Sénateur de la Sarthe,

ancien maire d'Arnage (72)

Jean HINGRAY, Sénateur des Vosges,

conseiller municipal de Remiremont (88)

Fabien LAINÉ, Député des Landes,

conseiller municipal de Sanguinet (40)

Didier MARIE, Sénateur de la Seine-Maritime,

conseiller municipal d'Elbeuf (76)

Rémy REBEYROTTE, Député de Saône-et-Loire,

conseiller municipal d'Autun (71)

Des avancées concrètes obtenues depuis un an

PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » : ENFIN !

Après l'annonce par le Premier Ministre du programme « Petites villes de demain » aux Assises de l'APVF en septembre 2019, la Ministre Jacqueline Gourault a officiellement présenté le 1^{er} octobre à Barentin le programme dont bénéficieront mille collectivités, et dont l'APVF est partenaire national.

173 MESURES EN FAVEUR DU MONDE RURAL DANS LE CADRE DE L'AGENDA RURAL

L'APVF, par la voix de son Président délégué, Pierre Jarlier, a participé activement aux travaux de la mission Agenda Rural. Sur les 200 propositions formulées par la mission, 173 mesures ont été retenues par le Gouvernement. Ces nouvelles mesures ont vocation à venir compléter des lois et des dispositifs existants.

UN RENFORCEMENT DU RÔLE DU MAIRE AU SEIN DES INTERCOMMUNALITÉS

L'APVF a obtenu, dans le cadre du projet de loi Engagement et proximité la création d'une Conférence des maires obligatoire au sein des EPCI. Dans le même texte, le législateur a souhaité réformer la définition de l'intérêt communautaire qui devra désormais recueillir, au sein du conseil communautaire, l'accord des représentants de la moitié des communes membres.

UN ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES POUR FAIRE FACE À LA CRISE

Dans un contexte de crise sanitaire, l'APVF a obtenu un certain nombre de mesures pour soutenir la trésorerie des collectivités locales les plus en difficulté et des procédures budgétaires dérogatoires pour leur permettre de faire face aux dépenses exceptionnelles liées à la crise. Un abondement de la DSIL d'1 milliard d'euros a également été acté.

Un réseau efficace au service des petites villes

POUR COMPRENDRE ET SE DÉFENDRE

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Créée par Martin Malvy, ancien Ministre, l'APVF est un réseau pluraliste, très actif et reconnu par les pouvoirs publics.



petites villes sont membres de l'APVF



départements représentés au sein de l'APVF



millions de Français vivent dans une petite ville

DÉFENDRE

L'APVF défend les intérêts spécifiques des petites villes et des élus locaux auprès des décideurs publics.

■ L'APVF porte quotidiennement la voix des petites villes auprès du Gouvernement, des Parlementaires et des services de l'État, et est reconnue par ces derniers comme un acteur incontournable.

■ L'APVF suit de près l'actualité législative et porte régulièrement des amendements sur les textes qui concernent les petites villes.

■ L'APVF représente les communes dans plusieurs instances nationales importantes (comité des finances locales, conseil d'évaluation des normes, agence nationale de cohésion des territoires...).

INFORMER

L'APVF informe les élus locaux et leurs équipes sur l'actualité législative et territoriale, et met à disposition de ses adhérents son expertise.

■ Une lettre hebdomadaire reprenant l'actualité de la semaine est envoyée par mail aux adhérents.

■ Les communes adhérentes reçoivent chaque mois par courrier « La Tribune des petites villes », la revue de l'APVF qui propose des analyses et des éléments techniques sur les évolutions législatives et réglementaires.

■ L'APVF propose régulièrement à ses adhérents de participer à des webinaires gratuits (conférences vidéo) animés par des experts.

■ Les adhérents de l'APVF ont accès à l'espace intranet sur lequel divers documents (notes techniques, analyses, rapports...) sont publiés.

■ L'APVF est agréée par le Ministère de l'Intérieur et partenaire de Sciences Po Paris. Elle propose ainsi une offre de formation complète à destination des élus locaux. Ces formations sont organisées tout au long de l'année à Paris et en région.

■ Une équipe pluridisciplinaire de 6 collaborateurs est à la disposition des élus et des services municipaux.

■ Les adhérents peuvent également contacter notre conseiller juridique, avocat au Barreau de Paris, pour répondre à toute question d'ordre juridique.

■ L'APVF s'est dotée d'un conseil scientifique pour mener une réflexion prospective sur l'avenir des petites villes

PARTAGER

L'APVF est également un espace d'échanges et de partage. Dans le cadre de rencontres régulières, les élus peuvent partager de bonnes pratiques et présenter des initiatives locales innovantes.

■ L'APVF organise les Assises des Petites Villes en région pour mettre en lumière les difficultés auxquelles font face les petites villes et proposer des solutions. Cet évènement important réunit 400 maires chaque année et se tient généralement en présence du Premier Ministre et/ou de plusieurs membres du Gouvernement.

■ L'APVF organise, par ailleurs, plusieurs rencontres régionales thématiques ainsi que des journées d'étude en fonction de l'actualité législative.

■ L'APVF s'est dotée de son propre réseau de Directeurs généraux des services.

VALORISER

L'APVF contribue également à valoriser les petites villes et à faire changer l'image que certains peuvent en avoir.

■ L'APVF est sollicitée quotidiennement par des journalistes et n'hésite pas à mettre en valeur les communes et les élus membres dans ce cadre.

Imaginer l'avenir et porter la voix des petites villes

Fidèle à sa démarche, à la fois exigeante et constructive, l'APVF a formulé ces dernières années des propositions concrètes pour répondre aux difficultés auxquelles sont confrontées les petites villes et les élus.

Nos combats :

- Sanctuariser les dotations et donner de la visibilité aux communes
- Approfondir la décentralisation, renforcer le droit à l'expérimentation et permettre une différenciation encadrée
- Créer un statut de l'élu et revaloriser les indemnités
- Développer l'offre de soins grâce à la régulation
- Renforcer les marges de manœuvre des communes à travers un nouvel acte de décentralisation
- Mettre les petites villes au cœur de la transition écologique
- Agir pour l'attractivité des centres-villes et soutenir les commerces de proximité
- Réduire la fracture des mobilités



Lancement du programme « Petites villes de demain » le 1^{er} octobre 2020 à Barentin en présence de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires, Joël Giraud, Secrétaire d'Etat chargé de la ruralité, Christophe Bouillon, Président de l'APVF et Pierre Jarlier, Président d'honneur de l'APVF.

POURQUOI ADHÉRER À L'APVF ?



N O S P A R T E N A I R E S



NOUS, C'EST LES PETITES VILLES !

APVF - 42, boulevard Raspail - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 00 83 – www.apvf.asso.fr
Association des Petites Villes de France @PetitesVilles

Photos: © Barygany - © Collet/Emil - © Dames & Moore - © APVF



AU SERVICE DES PETITES VILLES

Les questions soulevées par le mouvement des gilets jaunes comme celles que pose la crise sanitaire que nous venons de subir ont remis au premier plan la question territoriale.

Les petites villes trop longtemps sous-estimées, souvent oubliées et parfois sacrifiées sur l'échiquier territorial reviennent à la mode et au cœur de l'actualité. Le temps n'est plus à une « métropolisation à marche forcée » qui a largement démontré ses limites. La période qui s'ouvre doit être celle d'une nouvelle solidarité territoriale et d'un aménagement équilibré des territoires privilégiant le développement durable et la qualité de vie de nos concitoyens.

L'APVF mène depuis 30 ans un combat sans relâche pour que toutes ces thématiques soient prises en compte et intégrées dans le débat public. Porte-parole de l'ensemble des petites villes, forte de ses 1 200 communes adhérentes et de sa présence sur l'ensemble des départements de métropole et d'outre-mer, l'APVF s'est affirmée toutes ces dernières années comme l'une des associations d'élus les plus actives et les plus réactives tout en gardant son côté convivial et à taille humaine. Exigeants et constructifs, au service des petites villes, de leurs élus et de leurs territoires, nous vous proposons de rejoindre une grande association pour encore mieux nous faire entendre. Le moment est propice.

Toutes et tous, vous êtes les bienvenus à l'APVF !



Christophe Bouillon
Président de l'Association des petites villes de France
Maire de Barentin
Ancien député de Seine-Maritime

